



POLE / SERVICE : Secrétariat Général

AUTEUR(S) : **Service admissions**

DIFFUSION : **Candidats à l'entrée en formation de Moniteur-éducateur**

DATE : **13 juin 2018**

## Epreuve écrite d'admissibilité Résumé-Commentaire (2 heures)

### Confier ses enfants pour mieux rebondir

« *Etre parent, ce n'est pas facile* » : toute l'équipe du relais parental de Saint-Nazaire en est persuadée. Ce matin, une auxiliaire de puériculture accueille deux fillettes qui viennent y passer la journée. Deux autres enfants ont dormi là et déjeunent entre tartines et biberons. La structure de la Croix Rouge française peut recevoir chaque jour douze enfants de manière ponctuelle (de la demi-journée au séjour de plusieurs nuits), uniquement à la demande des parents et en dehors de toute mesure judiciaire ou administrative. Le relais permet à des parents qui n'ont personne sur qui s'appuyer et qui rencontrent des difficultés passagères (mal-logement, hospitalisation, violence conjugale, épuisement) de faire garder leurs enfants afin de les résoudre.

Chaque année depuis 2009, le relais accueille 300 enfants. 60% ont moins de 3 ans. La structure s'inspire de l'initiative de Véréna Thorn, éducatrice spécialisée à Gennevilliers, qui, en 1995, créa un espace pour des mamans isolées qui ne savaient pas à qui confier leur enfant en cas de problème. « *Elle pressentait qu'un soutien de proximité, simple, pouvait éviter que les difficultés ne s'accumulent* », retrace Romain Besse, directeur du relais de Saint-Nazaire. « *Un parent en difficulté et plus tendu est moins disponible pour son enfant* » observe Solène Kroener, coordinatrice du lieu. Le but du relais est de lui offrir une soupape pour prévenir la maltraitance physique ou verbale sur les enfants.

Pour se développer, un enfant a besoin d'un parent qui va bien. Le relais offre aux parents du temps disponible. « *La garde de l'enfant dans un contexte sécurisant est un moyen pour qu'ils s'occupent de leurs problèmes d'homme ou de femme* ». Souvent, le parent bénéficie déjà d'un accompagnement par un travailleur social. 70% de ceux qui s'adressent au relais sont des femmes qui élèvent seules plusieurs enfants, ont des revenus très modestes et pas de soutien de proximité. Elles entendent parler du relais par des puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le service d'accompagnement à la parentalité du Conseil Départemental (CD), des Centres Médico Psychologiques (CMP), des Instituts Médico-Educatifs (IME) ou par le bouche à oreille. Certains ont besoin de répit, d'autres sont en démarche d'insertion ou d'obtention de papiers.

Après sollicitation d'un parent, l'équipe le reçoit pour un entretien d'accueil. Celui-ci se passe sur une écoute sans jugement. « *On s'accorde sur un contrat d'un mois renouvelable, où le parent s'engage à payer 3 à 8 euros par jour en fonction de ses ressources* ». Mais aussi, c'est surtout

l'occasion pour l'équipe de valoriser le parent : « *Le seul fait qu'il vienne demander un soutien montre qu'il est capable de bien faire pour son enfant : on le lui dit* ». Pour que le parent puisse nommer ses difficultés et avancer de son côté, il doit être suffisamment déculpabilisé et tranquilisé à l'idée de faire garder son enfant ». Après une adaptation progressive, l'enfant est accueilli. La plupart viennent deux jours par mois, pendant un ou deux ans.

Autant l'équipe soutient les parents, autant sa priorité est le bien-être des enfants. « *Ici, ils retrouvent leur place d'enfant, ils jouent et se reposent, en sécurité. On les écoute, on les observe, on prend soin d'eux* » explique Romain Besse.

Selon un article d'Audrey GUILLER, TSA n°93 – juin 2018

### Consignes :

- 1- Vous présenterez les idées essentielles de ce texte (8 lignes)
- 2- En vous appuyant sur vos connaissances et en vous référant à votre expérience, vous commenterez l'idée selon laquelle : « ***Le seul fait qu'un parent vienne demander un soutien montre qu'il est capable de bien faire pour son enfant*** » ». (2 pages)

### Critères d'évaluation :

#### **1 –Présentation des idées essentielles du texte :**

- Compréhension du texte (8 points)
- Capacités de synthèse et de concision (6 points)
- Capacités de rédaction (6 points)

#### **2 – Commentaire :**

- Capacités à situer la problématique, à construire un raisonnement et à organiser ses idées (5 points)
- Capacités à énoncer une position (5 points)
- Capacités à mobiliser des connaissances, niveau d'information et culture générale (5 points)
- Expression écrite : style, orthographe (5 points)

### **Institut Régional du Travail Social**

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

[www.irts-nouvelle-aquitaine.org](http://www.irts-nouvelle-aquitaine.org)

